

Journée d'étude Life BIOBEST

***À la pointe de la gestion des biodéchets:
Apprendre des pionniers européens pour
mieux construire l'action locale***



www.lametro.fr/dechetsalimentaires

Grenoble Alpes Métropole

454 541
HABITANTS

460 KG
DE DÉCHETS
PRODUITS
PAR HABITANT
EN 2022

TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE 42,8 % / ÉNERGÉTIQUE 50 %

49 COMMUNES



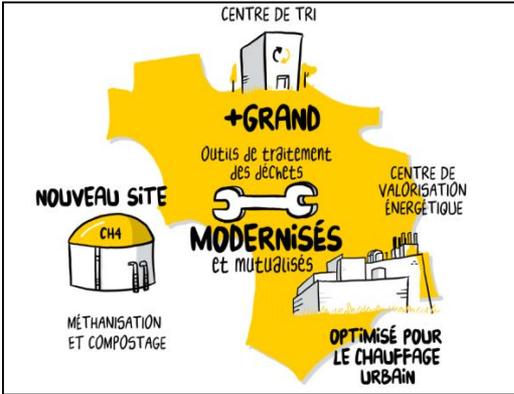
80% d'habitat collectif
>90% à Grenoble

Majorité de collecte en PAP
et en régie / la collecte des
déchets alimentaires en
prestation

1 incinérateur (MGP)
1 centre de tri (MGP)
1 centre de compostage (en
régie)
21 déchèteries (en régie)

TEOM
Redevance Spéciale
Incitative depuis 2021

Le Schéma Directeur Déchets 2020-2030



Reconstruction des outils industriels



Incitation à adopter les bons gestes en termes de réduction et de tri des déchets



Une des actions qui contribue au SDD



incinération & chauffage urbain

- 20%



centre de tri

+30%



centre compostage en DALIM

FFOM=DALIM



plateforme réemploi et filières d'évitement

+ 30%



déchèteries publiques et professionnelles

- 10%

Planification du déploiement

Fin 2017-
2018
Opération
pilote de
collecte en
PAP

2019-2023 :
Déploiement du tri des déchets
alimentaires par phase (10)

2024-27 :
déploiement
des quartiers
en PAV



Pour les communes à forte densité :

- Réduction de fréquence des OMr (passage de C3+ à C2 voire du C1 et C0,5)
- Harmonisation des jours de collecte
- Collecte en journée



Printemps :
territoires
en solution compostage



Automne :
territoires
en solution de collecte
en PAP

Continuer
l'accompagnement
de certaines
communes ou
quartiers

La structuration

COMMUNES

- >75% habitat collectif
- Équipements nombreux



**100% collecte
PAP**

COMMUNES

- Entre 25 et 75% habitat collectif / > 5 000 hab.
- Habitat mixte et équipements



**100% collecte
PAP**

COMMUNES

- <25% habitat collectif
- >25% mais < 5000 hab.
- Peu de collectifs et très peu d'équipements



**100% collecte
PAP**

COMMUNES

- <10% habitat collectif
- Très peu de collectifs (70 collectifs au global) / pas d'équipements



**Compostage
partagé**



**Promotion
composteur
/
collecte par défaut**

12/03/2024



**Promotion
composteur
/
collecte seulement
en zones denses**

(hors lotissements,
contreforts-montagneux)

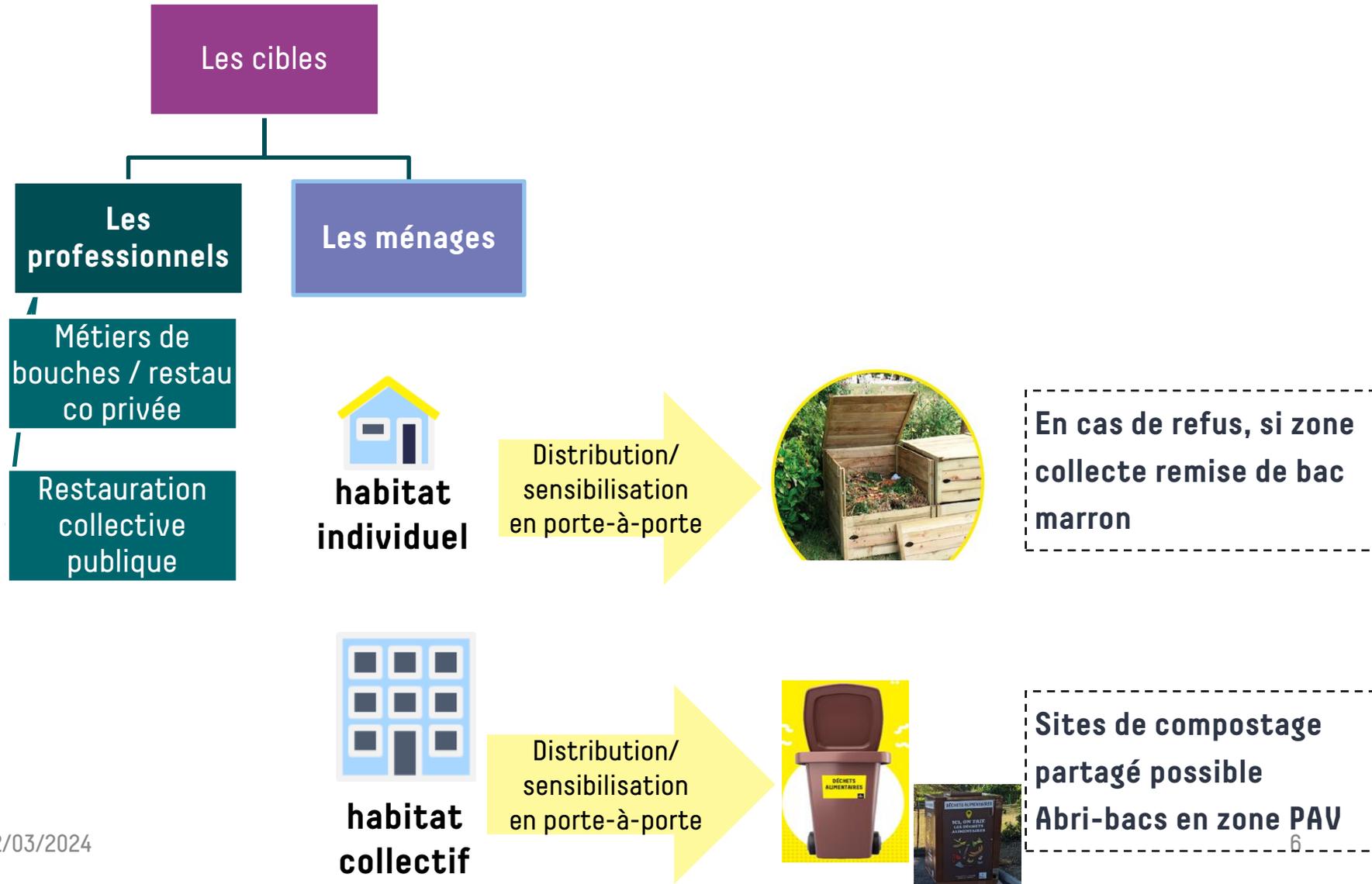


**100%
composteur**



**100%
composteur**

Les modalités de déploiement



Quelques résultats

48 communes sur 49
touchées par le déploiement

310 000 habitants équipés en solution la collecte
(30 000 restants)

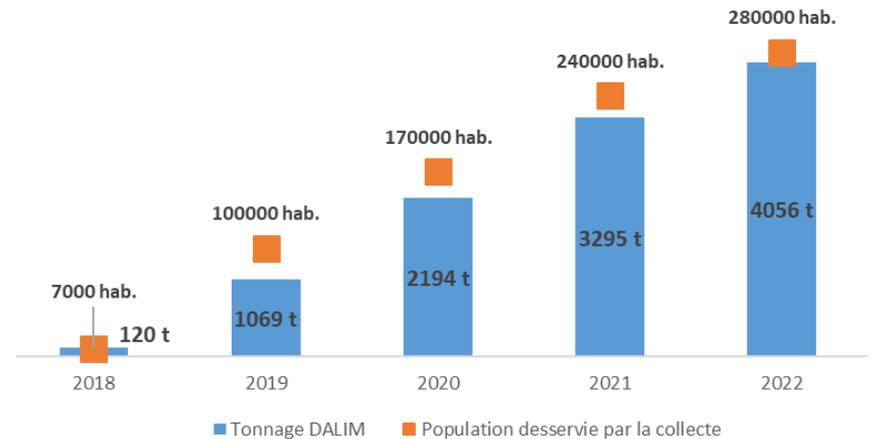
22 000 composteurs distribués
+
250 sites de compostage partagé

700 + 111 professionnels équipés en collecte
(métiers de bouches / étab. de restauration collective)

Coût complet
= coût aidé
= **12€/hab**

Taux de présentation*
hebdomadaire: 50%
sur 15 jours: 75%
* / \ calcul réalisé sur la
totalité des conteneurs
distribués

Evolution de la population desservie par la collecte et du tonnage de déchets alimentaires



18 kg/hab.
desservi par la
collecte

OMr : -13%
2018 : 86 961 t
2022 : 76 034 t

Retour d'expérience

LE POSTULAT:

- 1 vision globale (SDD) avec un volonté politique forte
- une fiscalité réévaluée avant la mise en œuvre du SDD pour pouvoir investir

POINTS FACILITANTS:

- La terminologie;
- La rencontre des usagers en face à face;
- La gratuité des sacs biodégradables et compostables, récupérable via un maillage dense de points de distribution (commerces et lieux publics);
- La gratuité des composteurs;
- La collecte effectuée en prestation, facilitant les délais de mise en œuvre;
- Un exutoire géré en régie capable de s'adapter;
- La stratégie de déploiement intégrant la complémentarité du compostage de proximité et de la collecte (plus fort intérêt des habitants à opter pour le compostage), réalisée par phases avec un déploiement massif et rapide.

LA SUITE:

- Finir le déploiement des quartiers particuliers
- Campagne de communication de grande ampleur à partir de janvier, facilitée par le bruit de fond des médias sur le sujet
- Réduire la fréquence de collecte des OMr pour passer en C1/C0,5

Le traitement

- 1993 début compostage FFOM
- 2018 **arrêt tri mécanique/compostage** FFOM
- 2019 début *déploiement* **tri source** DALIM
- 2023 fin *déploiement massif* du **tri source** DALIM
- 2026 production *unité* **méthanisation**

10 000T
de déchets alimentaires

14 000T
de déchets verts broyés



Biométhane
≈ 8 à 10 Gwh/an (≈ 1M€)
≈ conso carburant 60 BOM

Compost
≈ 6500T/an
Donné « enlevé » aux agriculteurs



Raisonnement économique

- **baisse tonnages incinérés : $\approx -100\text{€}/\text{tonne}$ (hors collecte)**
objectif ≈ 10.000 tonnes de biodéchets
 $X \approx 100\text{€} = -1\text{m€}/\text{an}$
- **production de gaz : $\approx +1\text{ m€}/\text{an}$**
préparation digestat méthanisation
objectif \approx autonomie carburant de la collecte coût stable sur long terme
- **phase compostage et affinage**
+ digestat biodéchets
+ broyats déchets verts
= compost "survitaminé" "bombe énergétique"
- **compost redistribué localement**
renouveau de l'agriculture maraichère





Merci pour votre attention